



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

14 mars à 18h30 chez Anne Catherine Salberg, Rue Emile Yung 1, 1205 Genève.

**Présents : Laye, Médard, Anne Catherine, Odette, Nathalie, Marie-Laure, Hamid, Adina**

**Excusés : Fernando**

### 1) Approbation du PV de l'AG de 2017

Le PV est approuvé.

### 2) Rapport du trésorier (voir en fin de ce document)

#### ⇒ Décisions :

##### Cotisations 2016 et 2017 :

Le président écrit à Corinne pour lui demander si elle souhaite rester membre. Elle n'a pas payé ses cotisations et ne répond pas aux messages.

Médard envoie des rappels individuels.

Corrections dans le rapport financier : Changer « 2016 » pour « 2017 » (frais de gestion de compte) ; Les recettes de l'intervention de Laye à la HETS doivent figurer comme donation et non comme recette dans le rapport financier.

Le trésorier va envoyer un courrier de demande d'exonération de frais de gestion du compte CCP (vus la hauteur des frais de gestion du compte).

Projet Charmilles : Réserve de 900 CHF à payer aux formateurs qui feront les 6 heures restantes à l'Association Charmilles.

### 3) Rapport d'activités du CIM 2017 (voir en fin de ce document)

#### ⇒ Décisions :

Laye s'occupera de faire le suivi avec l'Association Charmilles.

### 4) Élections de la nouvelle direction

Le président et la secrétaire ne se représentent pas pour leur fonction ; le trésorier laisse volontiers sa place à quelqu'un, mais est d'accord de continuer sa fonction s'il n'y a pas d'autre candidat.

Adina se présente pour le poste de secrétaire.

Après discussions, il est décidé de former une co-présidence entre Marie-Laure et Laye, dans l'idée de passer le relais à d'autres membres.

Dans le même esprit, Médard et Hamid seront co-trésoriers.

Les nominations sont acceptées à l'unanimité par acclamation.

### 5) Modification des Statuts, Règlement interne et Site

#### \* Statuts :

Médard demande de mettre en page les Statuts sur une seule page.

**Les Statuts seront mis en circulation pour validation des corrections (dans un délai de 10 jours).**

#### ⇒ Décisions :

Toutes les modifications sont acceptées à l'unanimité. Quelques corrections grammaticales seront faites avant

de poster les statuts sur le site.

**\* Règlement interne :**

**Le règlement sera mis en circulation pour validation des corrections (dans un délai de 10 jours).**

Des corrections sur le contenu, discutées pendant l'AG, et des corrections grammaticales sont à faire avant de circuler le document pour validation.

⇒ **Corrections :**

- Rajouter : pour la promotion, **la réflexion et l'échange.**
- Changer :

Mettre « adhésion » en premier point du Règlement.

Adapter le point 2 en fonction.

*Pour être membre du CIM, des compétences générales sont requises : avoir des connaissances équivalentes à une formation de base et avoir une sensibilité et des valeurs interculturelles. Point 2. : Pour offrir un service, il faut en sus les compétences spécifiques sont requises : 2.1 Pour la promotion, la réflexion et l'échange ; 2.2 Pour la formation; 2.3. Pour la médiation Rayer « les valeurs interculturelles » sous ces 3 points.*

Point 3 : Remplacer « Organisation des services » par DEMANDES

*Les demandes de formations et de médiations sont présentées à l'ensemble du CIM, puis attribuées en fonction des compétences. Les personnes exécutant le mandat sont soumises aux règles du Code des obligations (art...)*

Point 3.3 Facturation : remplacer « leurs revenus » par SITUATIONS FINANCIERES

**\* Site :**

**Remarques :**

Il y a des liens qui ne marchent pas.

Ajouter les articles des membres du CIM (comme référence ou lien vers les sites (p.ex. d'Anne Catherine, SSI).

Tous ceux qui ont des articles peuvent les envoyer à Médard.

La couleur jaune/orange devrait être changée.

**Reste à faire :**

Médard re-écrit les formulaires d'adhésion.

Anne Catherine écrit deux paragraphes sur les formations Charmilles et Rrom.

Médard ajoute un lien vers le compte rendu de Charmilles (que Anne Catherine lui a envoyé).

Cilgia complète l'historique avec la dernière transformation.

Anne Catherine envoie tous les pv de son secrétariat à Médard pour les archives.

6) **10 ans du CIM**

Les 10 ans du CIM seront discutés dans une séance séparée, **le mercredi 25 avril à 18H30**, soit chez Odette (à confirmer), ou chez Anne Catherine ou au SSI.

Toute idée bienvenue en amont par message.

7) **Projet de gestion de conflits de l'immeuble de la Fondation de la Ville**

Il s'agit d'un mandat que Nathalie a reçu à titre personnel, et concernant des difficultés et conflits de voisinage, y compris avec le concierge. En un premier temps, Nathalie a proposé de ne pas immédiatement faire une/des médiations, mais plutôt un diagnostic de la situation avec des recommandations. N'ayant pas le temps, elle a mis en contact la Fondation de la Ville avec le CIM (Anne Catherine) pour référer/transmettre le mandat. L'introduction formelle aura lieu le vendredi 16 mars, lors d'une réunion entre Anne Catherine et la propriétaire FVGLS (Fondation Ville de Genève pour le logement social). Anne Catherine fera un rapport au CIM à l'issue de la réunion.

Nathalie mentionne qu'il y a des relations interpersonnelles conflictuelles à régler rapidement, idéalement avec un binôme de médiateurs masculin/féminin, pour 2 familles en particulier. Elle mentionne aussi que le concierge prend un rôle de surveillance du voisinage (demandé par la régie) et qu'il s'ingère beaucoup dans les relations et les événements du quartier. Il y aura donc aussi un travail à faire avec le concierge et la régie, pour définir plus précisément le rôle du concierge. La FVGLS ne veut pas engager quelqu'un de fixe pour gérer le relationnel du site. Pour le CIM, ça peut être un mandat fixe sur un long terme (à la disposition de la régie). Tout est à construire. Nathalie est à disposition pour plus d'infos et recommandations.

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

Le CIM a tenu trois séances ordinaires, une AG ordinaire et une séance avec Monique Eckmann, soit au total 5 rencontres durant l'année 2017 (8 février, 9 juin, 27 septembre et 1<sup>er</sup> décembre), ainsi que la traditionnelle sortie annuelle des membres aux Bains des Pâquis (24 juillet).

### MEMBRES

L'association comptait en 2017, six membres actifs et quatre membres de soutien.

#### **Admission des nouveaux membres du CIM. Deux membres actifs ont rejoint le CIM.**

**Marie-Laure Canosa:** Formation en relations internationales, travail pour le CICR – zones post conflits, où elle avait souvent une position de médiatrice (p.ex. Abkassie/Géorgie), entre gouvernement et le CICR (représentant les administrés) dans une démarche de rétablissement de la confiance mutuelle. Entrepreneurneuse (crêperie) pendant quelques années. Formation de médiation à l'IUKB

**Mme Adina Ciolac :** vit depuis 20 ans en Suisse ; elle s'intéresse depuis 2002 à la médiation et a suivi la formation à l'IUKB. Elle a étudié à la HEI et écrit sa thèse de doctorat sur les conflits et le dialogue interreligieux/ oecuménique. Elle a fait ses stages en médiation sanitaire aux HUG et en médiation générale.

### MEDIATIONS

Le CIM n'a pas reçu de demandes de médiation directement, mais Anne C et Laye ont fait plusieurs médiations en portugais à ASTURAL.

### INSCRIPTIONS AUX TABLEAUX DES MEDIATEURS

Il n'y a pas eu de nouvelles inscriptions au tableau des médiateurs.

### FSM-DSM

Le CIM est devenu membre de l'organisation faïtière nationale, la FSM. Cette adhésion est une reconnaissance des activités du CIM et permettra plus de visibilité ; d'autre part elle permet de réduire la cotisation des membres certifiés FSM (300 CHF au lieu de 400 CHF).

### FEDERATION GENEVOISE DE MEDIATION (FGM)

Nathalie a quitté sa fonction comme représentante du CIM au comité. Nous avons envoyé un courrier à la FgeM.

Le CIM a participé au tournus de la Permanence InfoMédiation (ACS, NLT et AM) cette organisation a été renouvelée avec un nouveau comité. Les permanences continuent.

### PROMOTION

**Gato Montano, représentant une association bolivienne Bolivia9** a été invité pour parler de collaboration. Avec Sylvia, ils racontent l'origine de l'association qui visait la création d'un consulat à Genève, en soutien aux 10'000 boliviens vivant dans cette ville. Les autres objectifs étaient de renforcer l'unité dans la communauté, l'intégration avec l'environnement (voisinage, travail...) et la valorisation de l'identité culturelle dans un contexte d'immigration. La gestion des conflits et la médiation les intéressent pour aborder les blocages que les gens ressentent et pour atteindre ces objectifs ils aimeraient organiser une formation sur la posture du médiateur (avec le CIM).

Les membres du CIM ont participé à la fête du 4 mars, avec de la documentation sur le CIM, sur l'Astural, le SSI.

#### **Le projet de l'Université de Genève / TPG « Quelque chose qui Tram »**

Laye a participé au projet de Fernando. Université de Genève et le Grand Genève. Bus d'Annemasse jusqu'aux Eaux Vives. Comédiens jouent un conflit dans le bus, le médiateur intervient. Sensibilisation du public. Comédiens très professionnels. La médiation est arrivée à un accord. Réaction du public était vive au début. Rapidement, expliqué que c'est une mise en scène. Matériel audiovisuel à mettre sur le site du CIM. Offert le cachet à une organisation humanitaire.

### Site Internet du CIM

Médard a relooké et mis à jour le site du CIM en postant aussi les PV des AG et les documents audiovisuels du Forum. On pourrait développer un espace intranet avec les PV des séances ordinaires et autres documents

pertinents.

## **IDENTITE & SERVICES DU CIM**

Pendant longtemps le CIM a représenté les communautés ou pays d'origine des médiateurs membres, et cette fonction est devenue obsolète. Les travaux avec Monique Eckmann ont montré que le collectif se définissait non sur la connaissance de cultures spécifiques mais sur le rapport des médiateurs à plusieurs cultures, sans pour autant ressentir un vide identitaire (notion de 3<sup>ième</sup> culture) ; la compétence identifiée est celle de savoir « passer d'un monde à l'autre », de comprendre les « différences d'être » grâce à un parcours de vie. Pour la médiation, cette compétence représente une manière d'aborder les problèmes et permet de prendre la culture en compte sans être culturaliste ; il s'agit maintenant de refondre l'ancienne identité du CIM qui représentait des communautés vivant à Genève.

### **Le collectif se met d'accord sur les services suivants :**

- Mise à disposition de médiateurs, de formateurs et de personnes ressources
- Supervision / Intersession en médiation
- Accompagnement à la valorisation des compétences (posture du médiateur)
- Promotion, sensibilisation et développement à la médiation
- Lieu de réflexion et d'échange de compétences de la médiation et de l'interculturalité

### **Le collectif se met d'accord que le CIM n'étant pas un lieu de pratique, ses clients sont :**

- Institutions publiques
- Associations
- Lieux de médiation
- Requêtes individuelles si demande

## **PROJETS DU CIM**

**Association Charmilles** : toujours 6 heures restantes et la question des attestations. Le projet sera finalisé en 2018.

**Projet Ville Genève**, Mme Cauvin de la Ville de Genève (Unité Action Communautaire) a demandé au CIM de faire une offre pour la formation et la mise à disposition de modérateurs de nuit. Le CIM a proposé à Caritas d'être partenaire du projet. Marie-Laure, Laye et elle-même ont rencontré Mr Froidevaux et Tiberio une première fois fin août pour présenter la proposition du CIM à soumettre à la Ville en partenariat avec Caritas. Le projet a été envoyé à Mme Cauvin le 2 octobre 2017.

**Projet de l'Observatoire des droits culturels**, avec le Prof. Meyer Bisch est cour dossier suivie par Odette.

**Présentation du rapport du trésorier  
Compte d'exploitation 2017**

Fait le 11 mars 2018.

Le président

Laye Mane

## COMPTE D'EXPLOITATION 2017

Charge & revenus	Debit	Credit
<b>Charges de personnel</b>		
Honoraires (formation Anne-Catherine S)	416,00	
Formation Layé Mane	0,00	
Formation Nathalie LE Thanh	0,00	
Formation ass Hamid Chidmi	0,00	
Administration coordination Médard Bendelo	0,00	
<b>Dépenses générales</b>		
Cotisations FGM	150,00	
Cotisations GPM	100,00	
Hébergement site internet CIM	189,50	
Repas annuel du CIM	250,00	
Apéro annuel du CIM	75,90	
Frais de gestion Compte 2016	60,00	
Frais CCP, affranchissements, pments BV	21,00	
Frais divers	0,00	
Fourniture de bureau	0,00	
<b>Recettes diverses</b>		
Bouclément des intérêt		0,00
Versement (retrait d'espèces 0.--)		0,00
Donation		150,00
Cotisations		200,00
Revenus manifestations (BIE)		0,00
Revenus formations & médiations		500,00
<b>Resultat d'exploitation (solde au 31.12.2016)</b>		2 960,76
<b>Resultat d'exploitation (solde au 31.12.2017)</b>	2 548,36	
<b>Total</b>	<b>3 810,76</b>	<b>3 810,76</b>

NB. Reserve formation Charmilles CHF 772.-- dans le solde au 31.12.2017